

Monsieur le commissaire enquêteur, nous vous remercions de prendre en considération nos remarques et les raisons pour lesquelles nous rendons un avis formellement défavorable au projet de PLUi à Rion des Landes le long de la D41

### **Concernant la ville de Rion des Landes : avis défavorable pour dégradation continue de la qualité de vie des habitants.**

1) Environnement nuisible de la ville de Rion : 3 usines actuellement aux nuisances majeures et bientôt 4 prévues dans le PLUi. Enorme trafic camions!!!

Cette ville est cernée par l'usine SOLAGRA sur la route de BOOS, qui diffuse des odeurs infectes sur la ville selon les vents.

En son centre l'usine MLPC, **SEVESO** obligeant les maisons du voisinage à des mesures de précautions importantes.

Après la voie ferrée, vers le sud, sur la route de Tartas, un dépôt important générant un important trafic de poids lourds (Guyamier)

Au sud, l'énorme usine EGGER qui s'étend vers la ville surtout depuis la tempête de 2009, générant un trafic de 200 camions/jour et un bruit souvent infernal qui est perçu au delà de la voie ferrée au nord si le vent souffle d'est. Ce bruit est souvent nocturne, empêchant, par temps chaud de laisser les fenêtres ouvertes (pour rafraichir la maison après une journée entre 35 et 40°), il est aussi entendu les jours fériés.

Et maintenant, le PLUi prévoit une nouvelle usine zone USi, de l'autre côté de la D 41, prenant en tenailles les maisons (dont certaines centaines) entre EGGER et le nouveau projet. On peut supposer que cette nouvelle usine accroîtra le trafic poids lourds sur la D41. (combien/jour?) Cette nouvelle zone industrielle USi sur la zone Machacq est présentée dans ce PLUi comme n'impactant que peu de maisons : C'est en fait **plus de 30 maisons** qui vont être impactées directement par les nuisances qui lui seront liées, et, en fait beaucoup plus, tous les habitats situés le long de la D41 depuis la voie ferrée vers le sud par le supplément de trafic poids lourds.

D41 : Tous les riverains de cette route souffrent horriblement du bruit des poids lourds, et probablement de la pollution générée par le diesel. Parfois il passe plus de 10 camions à la minute... dégradant la route dont l'état déplorable accroît encore la nuisance acoustique et même le danger : une bouche d'égout en fonte ayant été éjectée dans un jardin voisin lors du passage d'un camion. Cette RD 41 n'est pas calibrée pour un tel trafic, et la ville et le département ne l'entretiennent pas convenablement.

Sécurité : Comment les poids lourds entrèrent-ils et sortiront-ils dans cette nouvelle usine? La D41 comportera-t-elle un rond point à l'entrée de l'usine prévue dans la zone USi pour une meilleure sécurité? Si oui, cet aménagement de la route devrait figurer au PLUi.

2) Ce PLUi entérine en toute connaissance de cause deux sortes d'habitants dans cette ville : Et ce n'est pas juste!

a) Les habitants des zones UC, UH, et AUh, pour lesquels le PLUi ajoute la mention suivante aux articles 1-1, destinée à renforcer les possibilités d'écarter des implantations jugées non

compatibles avec l'habitat : *"Sont interdits ... les activités commerciales, artisanales, industrielles ou à destination d'entrepôts susceptibles de générer ou d'accroître un risque relatif à la sécurité ou à la salubrité publique, par la production de nuisances pour le voisinage en termes de bruits, de vibrations, ou de poussières, ou par la génération d'un trafic de poids lourds incompatible avec la voirie existante."*

Ce paragraphe démontre clairement que la ville est bien consciente du calvaire qu'elle impose aux habitants des zones UCp de Lonquat et Machacq depuis plus de 20 ans en entourant, successivement, leurs habitats de zones industrielles, zones artisanales et déchetteries, et de voie ferrée (quasi inactive mais avec passage à niveau bruyant)... De quoi cette municipalité a-t-elle voulu les punir en les noyant de zones USae et USi?

Cette parcelle ne doit pas être une zone d'activité, ni industrielle. Déjà, précédemment, la municipalité avait acceptée dans cette zone USae une aire de stockage de déchets (dont certains toxiques) avec broyage et émission de 95dB audibles dans les jardins des maisons les plus proches... Depuis 2016, les habitants se battent pour ne pas subir cette nuisance. Outre l'élévation des bâtiments prévus dans la zone USi, la fabrication de pellets va impliquer à nouveau une fonction broyage hyper bruyante... Ainsi, les habitations seront coincées entre les bruits importants d'EGGER et ces nouveaux bruits!!! Cernés par les nuisances, les habitants n'auront plus de refuge possible.

Toute occupation de cette zone MACHACQ devra être précédée par une étude d'impact **vraiment honnête**, en concertation avec les riverains et d'un plan d'entretien de la route départementale 41 exigeant, obligeant à des **revêtements absorbants le bruit** et au déplacement des bouches d'égouts qui sont astucieusement situées sous les roues de chaque véhicule au lieu d'être décalées au centre de la voie de circulation.

### **Partout, dans le pays tarusate :**

3) Ce PLUi impose des hauteurs maximum aux clôtures le long des routes, esthétiques, certes, mais interdisant les clôtures anti-bruit qui doivent au moins monter à 2 m ou plus, le long des départementales hyper-bruyantes. IL FAUT AUTORISER des murs anti-bruit le long des routes soumises à un trafic important notamment de poids lourds.

Proposition d'amélioration de la qualité de vie, la sécurité et la réduction de consommation d'énergie :

4) Ces routes départementales étroites voient souvent le croisement de poids lourds. Alors elles ont occupées sur toute leur largeur par ces camions. Ces routes sont des dangers graves pour les cyclistes. Il faut que chaque ville et village du pays tarusate soit relié aux autres par ces pistes cyclables. Sur le parking de l'usine EGGER on voit des centaines de voitures. Si les travailleurs habitant Rion s'y rendaient en vélo, le bilan carbone de l'usine serait grandement amélioré. Les autres usines (notamment Tartas aussi).

Riverains de Machacq